



Quand y a t il infidélité dans un couple

Par **mooncocofly_old**, le **25/10/2007 à 22:24**

Je suis séparée de mon mari depuis peu avec qui j'ai 2 enfants qui vivent avec moi, j'ai rencontré un ami, avec qui une relation commence à s'installer. Je n'ai pas encore entamé de procédure de divorce. Je voudrais savoir à partir de quel moment de la procédure je suis détaché des liens du mariage et où il n'y a pas question d'infidélité. Je ne veux pas perdre la garde de mes enfants. Merci de l'attention que vous apporterez à ma question.

Par **ly31**, le **26/10/2007 à 05:26**

Bonjour,
Le fait de ne pas être divorcée et d'avoir un ami , peut représenter une cause d'adultère.
Prouver l'adultère n'a d'utilité que dans le cadre d'un divorce, en effet, l'adultère du conjoint reste une cause de divorce pour faute.
La question qui se pose fréquemment est de savoir comment l'on peut prouver que son conjoint est adultère.
L'adultère est une faute qui peut se prouver par tout moyen (article 259 du code civil) sauf violence ou fraude.
Il n'est donc pas possible de tout lister, toutefois nous allons faire le point des preuves les plus couramment envisagées et de leur valeur légale.
Les attestations sont un mode de preuve très courant, une personne atteste avoir personnellement vu ou entendu votre conjoint avoir un comportement amoureux avec une tierce personne ou s'en vanter.
Faites très attention à ce genre de chose !
Je vous souhaite bon courage
ly31